

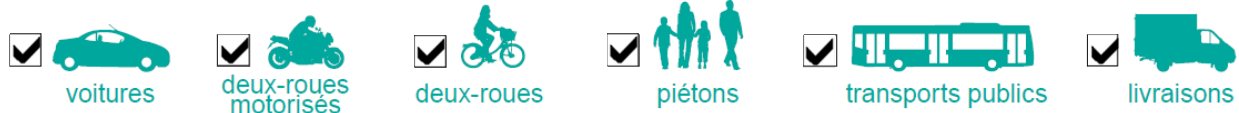
> OFFICE CANTONAL DES TRANSPORTS
> VILLE DE CAROUGE

CARREFOUR ROUTE DE VEYRIER / RUE DE LA FONTENETTE – DIVERS AMÉNAGEMENTS

MESURES DE CIRCULATION CHANTIER

ETAPES TRAVAUX : DES LE LUNDI 4 MARS 2019 - DURÉE 2 MOIS

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



QUOI, COMMENT ?

La Ville de Carouge entreprend des travaux de réseaux et d'aménagements routiers sur la route de Veyrier et au niveau du carrefour route de Veyrier / rue de la Fontenette.

Ces travaux nécessitent la suppression de mouvements de circulation au niveau du carrefour :

- Depuis la rue de Veyrier, il ne sera plus possible de tourner-à-gauche en direction de la rue de la Fontenette.
- Depuis la rue de la Fontenette, il ne sera plus possible de tourner-à-droite en direction de la rue de Veyrier.
- Depuis la route de Veyrier, il ne sera plus possible de tourner à gauche en direction de la rue de la Fontenette (ce mouvement sera rétabli à partir du mercredi 20 mars 2019).

Transports individuels motorisés :

- Depuis la rue de Veyrier, les véhicules qui souhaitent se diriger en direction de la route de Veyrier devront tourner-à-droite sur la rue de la Fontenette puis effectuer un demi-tour Place Sigismond.
- Pour accéder à la rue de Veyrier, les véhicules pourront emprunter la rue de la Fontenette, la rue des Moraines et la rue Vautier.

Poids-lourds :

Tous les mouvements sont possibles, identiques à ceux des transports individuels motorisés, hormis le mouvement depuis le Pont de la Fontenette en direction de l'avenue Cardinal-Mermillod qui sera interdit à partir du 20 mars 2019.

Transports Publics Genevois :

Les itinéraires des lignes et arrêts TPG sont identiques (lignes n°11 et n°21).

Piétons :

Les itinéraires piétons ainsi que les accès privés sont maintenus. Un passage piéton au droit de la rue de Veyrier sera mis en place sur la rue de la Fontenette à partir du 20 mars 2019.

Cycles :

Les cyclistes se conforment aux indications de circulation mises en place pour les automobilistes.

L'illustration au verso présente les mesures de circulation mises en place pour le chantier. Il est recommandé aux usagers de circuler avec la plus grande prudence et de se conformer à la signalisation mise en place pour le chantier.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Les travaux débutent le lundi 4 mars 2019, pour une durée de 2 mois environ.

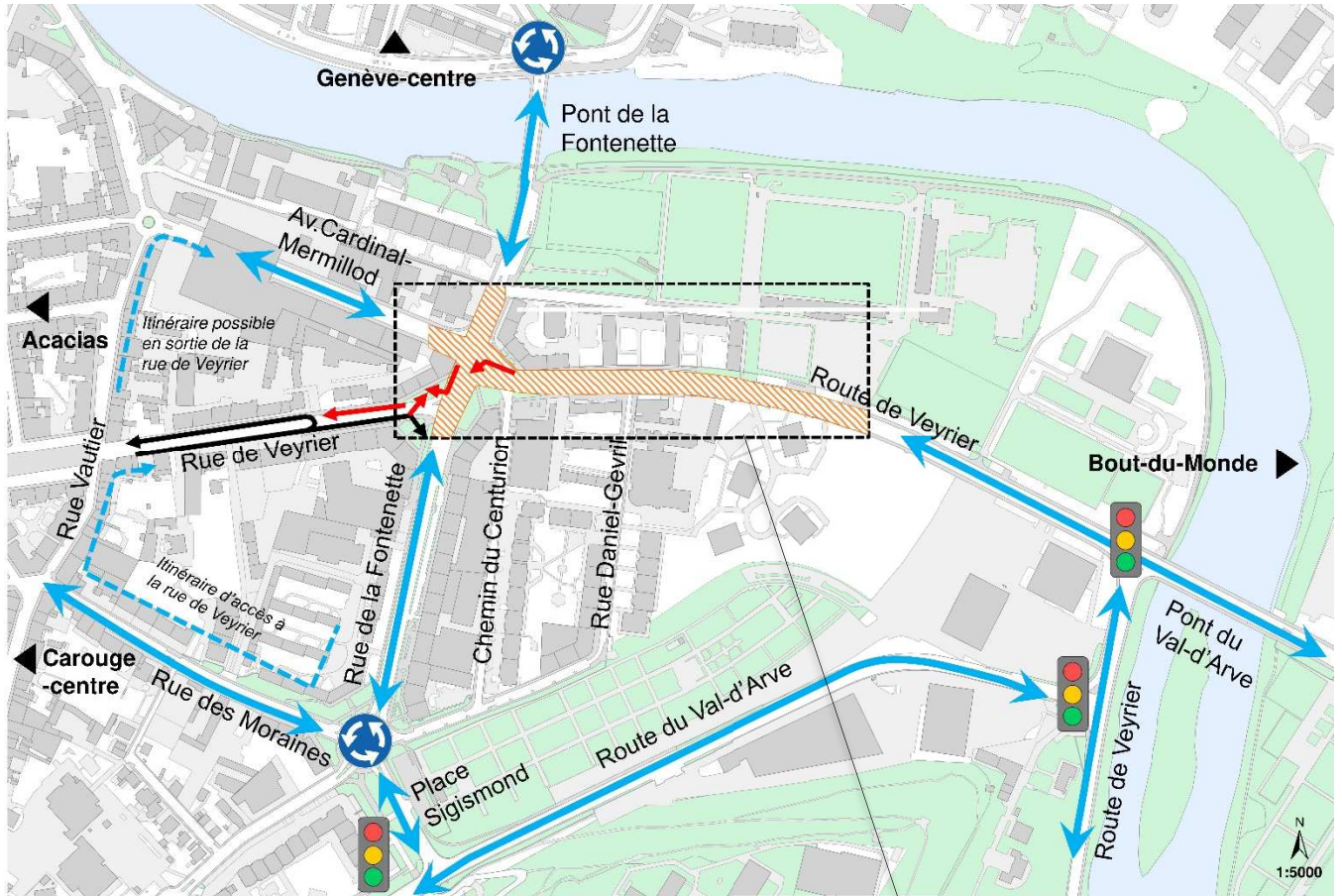
POURQUOI ?

La Ville de Carouge a prévu de renouveler ses réseaux souterrains puis de procéder au réaménagement du carrefour pour en améliorer la fluidité et la sécurité.

CARREFOUR ROUTE DE VEYRIER / RUE DE LA FONTENETTE – DIVERS AMÉNAGEMENTS

MESURES DE CIRCULATION

DÈS LE LUNDI 4 MARS 2019 - DURÉE 2 MOIS



-  Zones chantier
-  Mouvements interdits
-  Mouvements possibles
-  Cheminements piétons
-  Itinéraires possibles
-  Itinéraire d'accès à la rue de Veyrier
-  Carrefour giratoire
-  Carrefour à feux



RENSEIGNEMENTS

UNITE COMMUNICATION DES TRANSPORTS
 DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES (DI)
 TÉL. 022 546 87 00
 AVISDETRAVAUX.GE.CH

ENTREPRISE MARTI
 TÉL. 022 748 14 70



REPUBLIQUE
 ET CANTON
 DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

